

Etats : MM. Salmon, Gibson, Brander, Labbé, Georget, Robertson, Manson, Drollet, Payen, Chrétien, Langomazino et Casaubon;  
Sur la proposition de l'Ordonnateur f. f. de Chef du service judiciaire,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1<sup>er</sup>. La composition du personnel des divers tribunaux du Protectorat, pendant l'année 1863-1864, est déterminée comme suit :

*Conseil d'appel.*

MM. Le Commandant Commissaire Impérial, président;  
Les trois premiers membres du Conseil d'administration, membres;

MM. Gibson . . . . .	} membres assesseurs;
Brander . . . . .	
Labbé . . . . .	
Naudot, capitaine d'infanterie de marine, Robertson. . . . .	} membres suppléants.
Chrétien. . . . .	

*Tribunal criminel.*

MM. L'Ordonnateur. . . . .	président ;
Naudot, capitaine d'infanterie de marine. Armand, aide-commissaire . . . . .	} juges;
Brander. . . . .	
Payen. . . . .	} juges assesseurs;
Drollet. . . . .	
Manson. . . . .	
Georget. . . . .	} juges assesseurs suppléants.
Langomazino. . . . .	

*Tribunal correctionnel et Chambre des mises en accusation.*

MM. Thouroude, capitaine du génie. . . . .	président;
Trély, garde d'artillerie. . . . .	} juges.
Bouët, commis de marine . . . . .	
Richard, garde du génie. . . . .	

*Tribunal de première instance.*

MM. Sue, sous-commissaire de la marine. . . . .	président ;
Armand, aide-commissaire. . . . .	} juges titulaires;
Payen. . . . .	
Langomazino . . . . .	} juges suppléants.
Manson. . . . .	

*Tribunal de commerce.*

MM. Salmon. . . . .	président;
Labbé . . . . .	} juges titulaires;
Robertson. . . . .	